

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 121

Artikel: Guillaume II à Cortou
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voyons d'abord l'état de son logement en ce moment critique de la transition de l'hiver au printemps.

Les étables s'ouvrent pour la saison printanière. Leur hygiène a été généralement bien négligée pendant la saison froide où l'on s'est surtout appliqué à calfeutrer le bétail ; il est grand temps de déboucher toutes les ouvertures, d'ouvrir toutes grandes portes et fenêtres, de faire tomber les toiles d'araignée à grands coups de balai et les poussières accumulées si longtemps, de récurer les moindres coins et recoins de leurs immondices et de laver à pleine eau sol et murailles.

Quand l'air, quand le soleil, s'il veut bien se mettre de la partie, auront purifié tout ce renfermé de la saison morte, il s'agira de blanchir. L'opération est facile et peu coûteuse : de la chaux pour faire un lait et un balai pour badigeonner les murs et les plafonds.

L'étable est transformée. S'il n'y a pas assez d'ouvertures pour donner passage à l'air et à la lumière, on en pratique de supplémentaires, au beson provisoires en ayant toutefois bien soin d'éviter les courants contraires. On s'astindra ensuite par une méticuleuse consigne, à renouveler aussi souvent que nécessaire les litières, à veiller à l'écoulement des urines et à maintenir, en somme, l'étable dans un état permanent de propreté et de bon air. Pour bien assurer la désinfection, surtout par les chaleurs, on arrosera tous les dimanches l'aire de l'étable avec cent vingt-cinq grammes de grésyl par seau d'eau.

Passons à l'animal comme celle de son logement, sa propreté de corps a été probablement aussi très négligée en raison de ce préjugé encore si répandu que la bouse échée et collée à ses flancs et à ses jambes sont sa meilleure protection contre le froid. Mais, la belle saison venue il n'y a plus de mauvais prétexte à laisser le bétail s'anémier dans sa crotte. Le pansage journalier est aussi nécessaire à la santé du bœuf et du porc qu'à celle du cheval. Bœuf et porc ont également besoin, pour le fonctionnement normal de leur organisme, d'avoir en tout temps les pores de leur peau dégagés. Le bœuf de travail, comme le bœuf à l'engraissement, comme la vache laitière, doivent être pansés tous les matins à l'étrille, à la brosse et à l'éponge. Comme ils sont moins dociles au dehors qu'à l'étable, on les pansera sur place ; s'ils se sont couchés sur leur bouse, on les lavera et, au besoin, on les savonnera dès maintenant à l'eau froide. Ce pansage quotidien aura aussi l'avantage de débarrasser la bête des affections parasitaires qui, en la tourmentant de façon cuisante, en inquiétant son sommeil, retardent son développement, son engraissement, énervent ses forces et diminuent notablement la production du lait. Nous signalerons tout spécialement les soins à donner à la queue des bœufs, et des vaches, surtout des vaches laitières. La queue forme le prolongement de l'épine dorsale. Elle est parcourue par un réseau nerveux très sensible ; en la tenant propre on préservera l'animal de diverses affections dont cette région peut être le siège, au grand détriment de la santé générale et de la production laitière, qualité et quantité. En Hollande, on pousse ce soin jusqu'à attacher, au plafond, à l'aide d'une combinaison qui permet le mouvement, la queue des vaches ; il est vrai que les étables et les laiteries hollandaises sont des modèles dont les nôtres sont encore bien loin pour la propreté et par-

tant pour la production. Le bien-être que le bœuf et la vache manifestent pendant le passage de leur queue, indique assez combien il leur est favorable. Si, par négligence, on a laissé la bouse durcir, il faut la ramollir à l'eau et c'est une opération longue et pénible que celle qui consiste à faire disparaître cette crotte de saleté, particulièrement tenace dans la touffe de crins du touillon.

En résumé, le dicton adapté à l'hygiène du cheval — un bon pansage vaut un picotin d'avoine — s'applique aussi bien, on ne saurait trop le répéter au bœuf, à la vache et à tous les animaux de la ferme. Il n'est pas jusqu'au chien du berger, ou à celui du vacher, ces fidèles et précieux auxiliaires, qui n'aient eux aussi besoin du pansage journalier. C'est si simple et si tôt fait, tous les matins, de brosser le chien et de lui passer le peigne, s'il a le poil long. Ainsi on le débarrassera de la vermine qui fait son continuél supplice et on préviendra toute les maladies de peau chez lui si fréquentes.

Quant à l'alimentation du bétail à l'étable, elle commence à être variée par la mise au vert, mais il faut ménager la transition en ne faisant entrer le vert que progressivement dans le régime et en le mélangeant à des rations graduellement diminuées de fourrages secs et de ce qui reste de la provision hivernale de racines. Cette graduation est le seul moyen d'éviter les accidents souvent si graves de météorisation provoqués par une mise au vert trop brusque et trop complète du premier coup.

Jean D'ARAULES.

Guillaume II à Corfou

On remplirait des colonnes en reproduisant les anecdotes que les journaux allemands et grecs racontent à propos du séjour de l'empereur Guillaume à Corfou. En voici une assez suggestive.

Juste en face de l'entrée principale de l'Achilleion, se trouve une maisonnette, une chaumière plutôt, appartenant à un paysan qui l'habite seul. L'Empereur, soit pour une raison, soit pour une autre, a voulu acheter la bicoque, et sans demander le prix, il offrit au paysan cinquante mille francs — cette misérable propriété ne valait même pas cinq cents francs. Le paysan refusa, demandant cent mille francs. A ses amis qui le pressaient d'accepter, il répondait :

— Je ne traite pas avec un mortel commun comme nous, mais avec un grand Empereur ; autant dire que je serai riche, ou je resterai pauvre comme j'étais jusqu'à présent.

En attendant, les agents de la police secrète allemande, qui veillent sur la personne du souverain, ont loué au paysan sa bicoque, à raison de 15 francs par jour... et l'ont fermée. Le paysan, heureux et content, s'est installé maintenant dans le village. Il a une confiance absolue que l'Empereur lui fera verser les cent mille francs avant de quitter Corfou.

La vie est faite d'illusions !

La lutte contre le Morphisme

Le médecin doit avoir, pour lui autant que pour sa clientèle, la sainte horreur de la morphine : qu'il repousse loin de ses ordonnances ce médicament de sirène, qui

développe étrangement la pusillanimité devant la douleur et, par la pente enchantée d'une ivresse malsaine, entraîne rapidement à l'abîme. Il devrait être sévèrement interdit aux droguistes de vendre de la morphine au public et les pharmaciens ne devraient jamais en délivrer sans une prescription authentique et fraîchement datée. On pourrait même empêcher toute vente directe de seringues de Pravaz et poursuivre, en résumé, impitoyablement, les personnes coupables de complaisances favorisant l'expansion du vice morphinique.

Ce qui distingue les fanatiques de ce poison, c'est leur véritable rage de prosélytisme. Aussi le médecin morphinomane constitue une personnalité fort dangereuse : il n'a de tendresse que pour les formules opiacées et les doses qu'il prescrit à tout venant dépassent de beaucoup la plus audacieuse posologie. Au contraire, le médecin judicieusement équilibré peut beaucoup, comme antidote des poisons intellectuels. Il met en garde son client contre les jouissances faciles et lui prouve que mieux vaut conserver ses ennuis que de risquer une toxémie mortelle ; il lui explique que la providence du névropathe affolé n'est point dans la séduction sédative, mais bien dans la reconstitution par les agents physiques savamment combinés.

Ne confions jamais une seringue hypodermique aux étrangers de la médecine ; quelle responsabilité, si nous nous trouvions ensuite — ce qui advient dans les deux tiers des cas — en face d'un redoutable cas de morphinomanie, dont nous sommes si peu certains de pouvoir dénouer le jour néfaste ! Trop souvent, d'ailleurs, le médecin fut châtié pour ses prescriptions inconsidérées et nous savons que la légèreté avec laquelle il manie la seringue se retourne, hélas ! contre lui-même. En pratique, nous avons souvent affaire à l'insomnie. C'est une grosse absurdité que d'employer contre elle la morphine. Ce remède doit être réservé, en injection sous-cutanée, pour calmer les coliques néphrétiques ou hépatiques, les douleurs fulgurantes de l'ataxie, les accès d'asthme ou de sternalgie. En dehors de ces cas, nous devons résister à l'emploi de la morphine, si nous ne voulons pas exposer notre client à l'entraînante passion et aux terribles misères de la morphinomanie.

G. Pouchet range sous trois chefs les causes de ce mal moderne : la douleur, qu'on veut éviter ; le chagrin, qu'on veut oublier ; la volupté, que l'on recherche. L'habitude de l'injection de morphine est incurable : quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, on y laisse sa peau, pour employer l'expression vulgaire. On guérit bien mieux de l'habitude de fumer l'opium ou de l'avaler : dès que les conditions de climat ou de santé qui ont entraîné l'usage de la pipe d'opium ou l'opiophagie viennent à disparaître, on n'y pense plus guère.

Comment guérit-on un morphinomane ? Après plus de vingt ans d'observations cliniques, j'affirme l'impossibilité de la guérison d'un sujet maintenu dans son milieu familial. Il faut la séquestration complète, loin de l'entourage ; il faut les soins spéciaux, intelligents et continus de la maison de santé. Le traitement se résume, effectivement, dans la suppression brusque, l'écoulement complet, la surveillance assidue. Or la suppression est suivie d'angoisse extrême du cœur, de détresse inouïe du système nerveux et parfois même d'un collapsus, qui apparaît dans les quinze heures. Il faut administrer, en injections sous-cutanées,